

Nevers le 16 Juin 2025

LE PRÉSIDENT

Madame Marie-Guite DUFAY
Présidente du Conseil Régional
de Bourgogne Franche-Comté
Boulevard Trémouille
21 000 DIJON

Objet : Soutien à la demande de subvention de Vincent CHARLOT - Agriculteur Nivernais

Madame la Présidente, *chère Marie-Guite*

Je me permets d'attirer votre attention sur la situation d'un agriculteur de la Nièvre confronté à une difficulté administrative dans le cadre de sa demande de subvention régionale pour la construction d'un bâtiment agricole.

Cet agriculteur, engagé dans un projet structurant pour l'avenir de son exploitation, a vu le montant de l'aide potentielle passer de 40 000 € à 13 200 €, en raison d'un changement de date de début d'éligibilité des dépenses, décidé sans préavis. Cette modification des règles, intervenue après le dépôt de son dossier, fragilise sérieusement l'équilibre économique de son investissement.

Au-delà du cas individuel, cette situation interroge sur la sécurité des porteurs de projets face à des évolutions de cadre non anticipées. Vous le savez, nos agriculteurs, déjà confrontés à de nombreuses incertitudes, ont besoin de stabilité et de lisibilité dans l'accompagnement public.

Aussi, je souhaiterais savoir s'il vous serait possible d'examiner ce dossier à nouveau, dans un esprit d'équité et de soutien à l'initiative agricole, et de voir dans quelle mesure un réexamen exceptionnel pourrait être envisagé.

Je me tiens bien entendu à votre disposition, ainsi que les services du Département, pour vous transmettre les éléments complets du dossier si vous le jugez utile.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma haute considération.

Amihés

Fabien BAZIN

Président du Conseil départemental